



## Communiqué

## Lausanne et Aigle s'allient pour accueillir le Tour de France

Mardi 4 décembre 2018, Lausanne et Aigle ont remis à M. Christian Prudhomme, directeur du Tour de France cycliste, leur dossier de candidature pour accueillir une étape de la «Grande Boucle», entre 2021 et 2023. Partant du siège de l'Union cycliste internationale (UCI), à Aigle, pour rejoindre la Capitale olympique, le parcours débuterait par les cols des Préalpes vaudoises et fribourgeoises avant de revenir sur les bords du Léman et serpenter dans les vignobles de Lavaux, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

En 1948, Lausanne accueillait sa première étape du Tour de France. C'est l'Italien Gino Bartali, maillot jaune et futur vainqueur de cette édition, qui l'emportait après 256 km courus depuis Aix-les-Bains. Septante ans plus tard, Lausanne et Aigle ont déposé, le mardi 4 décembre 2018, leur candidature pour accueillir une étape de la plus grande compétition mondiale de cyclisme. Le dossier a été présenté à M. Christian Prudhomme, directeur du Tour de France cycliste, à l'occasion de son passage à Lausanne où il a été reçu par le syndic de la Ville, accompagné des autorités du Canton et de la Commune d'Aigle.

Alors que Lausanne a été à cinq reprises ville-étape du Tour de France (1948, 1949, 1952, 1978 et 2000), ce sera une première pour Aigle. Les organisateurs proposent un parcours à la symbolique sportive et touristique forte : relier le siège de l'Union cycliste internationale à la Capitale olympique, après un passage dans les vignobles de Lavaux classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

D'une longueur de 172,9 km, l'étape serait idéale pour les grimpeurs avec 3'800 mètres de montée, contre 3'600 de descente et quatre cols au programme : la Croix (1776 m., 1<sup>re</sup> catégorie), le Pillon (1546 m., 2<sup>e</sup> catégorie), le Sannenmöser (1279 m., 3<sup>e</sup> catégorie) et le col du Jaun (1509 m., 1<sup>re</sup> catégorie). Après les Préalpes, la course se poursuivrait dans le majestueux décor de Lavaux, entre vignes et lac Léman. Après environ 4 heures 20 de course et une dernière ascension de 3,7 km à 6%, les coureurs franchiraient la ligne d'arrivée dans l'arène symbolique et historique du stade olympique de la Pontaise.

L'étape devrait être intégrée au parcours officiel du Tour de France entre 2021 et 2023.

Avec l'organisation de cet évènement majeur, l'un des plus populaires dans le monde, diffusé dans 190 pays et comptant près de 12 millions de spectateurs au bord des routes, Lausanne et Aigle se réjouissent de pouvoir mettre en valeur leur expertise et leurs atouts tant dans le domaine du sport que du tourisme.

La Municipalité de Lausanne

La Municipalité d'Aigle

Annexe : dossier de candidature

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Oscar Tosato, directeur des Sports et de la cohésion sociale, Ville de Lausanne,
   +41 21 315 42 00
- Grégory Devaud, municipal en charge du Sport, Commune d'Aigle, +41 79 641 64 37
- Patrice Iseli, chef du Service des sports, Ville de Lausanne, +41 79 217 54 24

Lausanne, le 4 décembre 2018
Bureau de la communication
Hôtel de Ville
Case postale 6904
1002 Lausanne
T +41 21 315 25 50
presse@lausanne.ch